



Institut Catholique de Paris
Service Communication

Métiers de la Culture et du Patrimoine

- Parcours d'études proposés à l'Institut Catholique de Paris
- Métiers associés

Collection « Orientation à l'ICP : Fiches Métiers-secteurs »
L'information sur l'orientation des lycéens et des étudiants

Les Métiers de la Culture et du Patrimoine / Parcours proposés à l'Institut Catholique de Paris

Les métiers qui couvrent le secteur culture et patrimoine sont très variés et ouvrent sur un large champ de disciplines : conservateur des monuments historiques, guide conférencier, archiviste, architecte de patrimoine, restaurateur d'oeuvres d'art, animateur du patrimoine, éditeur de livres d'art, bibliothécaire, archéologue, conservateur de musée, historien de l'art, archiviste, photographe de la médiathèque du patrimoine, recenseur-documentaliste, responsable mécénat ... Tous ces métiers relèvent de statuts divers : fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, droit privé (à titre de salarié ou en libéral dans le cadre d'associations organisatrices de festivals, centres d'art contemporain, théâtres, galeries).

Le secteur culturel regroupe aussi de nombreuses activités dans la gestion, le management et l'administratif. Certains métiers sont plus directement associés au Management culturel, à la conduite de projets de préservation, de gestion culturelle et touristique, de mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes et ouvrant sur différents types de postes : responsable commercial, tour operateur, agent de développement territorial, conseiller en développement, chef de projet patrimonial...

I) Conseils de professionnels

■ Comment débiter

Stages et expériences dans un musée, au sein d'un réseau associatif sont indispensables. Le stage reste le meilleur moyen de s'insérer dans une structure et de se familiariser avec un métier. Un CV riche en missions sur le terrain constitue le principal atout d'un candidat, en plus de diplômes, Bac + 4/5

N'oubliez pas que les intervenants universitaires sont d'excellents relais pour trouver un stage.

■ Qualités requises pour travailler dans la Culture et le Patrimoine et type de compétences à développer

Solide bagage culturel en histoire et histoire de l'art, sens de la communication, solides connaissances des arts, de la culture et du patrimoine, excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles, grande curiosité intellectuelle pour tout ce qui touche à la culture : visite de musées, d'expositions, lecture de presse spécialisée. La maîtrise d'une langue étrangère est indispensable. Une double compétence en histoire de l'art et communication, ou droit, et documentation est un plus. Ce type de compétence et de qualité requise est également demandé pour une entrée en master.

De même que manager un projet culturel nécessite des compétences spécifiques liées à la gestion et au droit.

II) Parcours d'études proposés à l'ICP

■ Licence d'Histoire de l'Art et d'Histoire de l'Art/Langue

Le cursus en Histoire de l'Art vise la pluridisciplinarité : le programme associe enseignements fondamentaux en Histoire de l'art, Histoire, Culture générale en première année, ainsi qu'une initiation en droit (patrimoine, marché de l'art...).

La licence bi-disciplinaire Histoire de l'Art/Langue LLCE (anglais, allemand ou espagnol) doit permettre aux étudiants de s'exprimer avec aisance et pertinence dans une langue étrangère comme en français.

■ Mastere Ingénierie et management de projets touristiques (anciennement Master patrimoine et gestion touristique)

Le Master Professionnel Ingénierie et Management de Projets Touristiques a pour principale vocation de participer à la formation des cadres capables d'assumer des fonctions de responsabilité, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, tout en contribuant à leur durabilité environnementale, économique et sociale. S'engager dans un master touristique signifie la double mobilité professionnelle et internationale.

● **Débouchés & secteurs associés au M2:** Marketing patrimonial, gestion de site, ingénierie muséographique, communication institutionnelle (Office de tourisme...), études de marchés touristiques...

● **Métiers associés au Master :** Responsable commercial ; Tour operateur ; Responsable marketing territorial, Responsable de communication touristique, Coordinateur de projet touristique, Gestionnaire de site touristique, Conseiller d'administration touristique territoriale, Consultant spécialisé en ingénierie, investissements et marchés touristiques, Formateur-enseignant.

■ Mastère Ingénierie culturelle-Administration de la culture

● **Objectif :** Le Master Professionnel Ingénierie et Management de Projets Touristiques a pour principale vocation de former des étudiants aux différents métiers de la culture avec un axe fort dans la production et la gestion d'événements culturels.

Métiers : médiateur culturel, chargé de relation publique, administration du patrimoine, musée...Postes de secrétaires généraux, de journalistes culturels dans les institutions culturelles publiques et privées.

■ **Préparation à l'Ecole du Louvre** sur 12 semaines au 1^{er} semestre, ouverte aux bacheliers et étudiants de Licence.

Il s'agit de fournir aux étudiants les connaissances dont ils auront besoin pour réussir les tests d'entrée de l'Ecole du Louvre. Par série de cours de trois thématiques de trois heures ils reverront les principales périodes historiques, apprendront à analyser un document visuel. Ils bénéficieront également de visites qui leur permettront de se familiariser avec les grandes collections parisiennes. Enfin ils seront préparés sur le plan de l'expression écrite et passeront un test blanc.

Quelques exemples de parcours d'études possibles / métiers associés

- Licence Histoire de l'art-Prépa test d'entrée Ecole du Louvre - exemple de métier associé : conservateur du patrimoine

- Licence Histoire- M 1 Histoire-M2 Patrimoine et Gestion touristique - exemple de métier associé : Responsable commercial.

- Licence Histoire de l'art- M 1 Histoire de l'art-M2 Patrimoine et Gestion touristique - exemple de métier associé : Tour opérateur

- Licence Histoire -Prépa test d'entrée Ecole du Louvre - exemple de métier associé : conservateur du patrimoine

- Licence Histoire de l'art-Master histoire de l'art - exemple de métier associé : professeur d'histoire de l'art (concours de la Fonction publique territoriale/CNFPT)

III) Autres poursuites d'études : les grandes écoles du patrimoine

Des écoles spécialisées peuvent être intégrées après une formation universitaire (voir encadré). L'École du Louvre forme des conservateurs du patrimoine tout comme l'Institut National du Patrimoine (INP) à Saint-Denis prépare au métier de conservateur et de restaurateur d'art. Toutes ces écoles préparent au concours de la fonction publique ou territoriale.

Remarque : l'accès au métier de conservateur du patrimoine de l'Etat, de la ville de Paris et des collectivités territoriales est régi par un concours. Beaucoup de candidats et peu d'élus cependant. Même s'il n'existe pas de profil idéal, on notera que les diplômés en Histoire, Histoire de l'Art et ceux qui ont suivi l'École du Louvre sont les plus représentés.

Zoom sur trois écoles à filières sélectives

L'École du Louvre propose à ses élèves un cursus composé de trois cycles sanctionnés par des diplômes, et une classe préparatoire aux concours de conservateur du patrimoine. www.ecoledulouvre.fr

L'entrée en 1^{er} cycle est conditionnée par la réussite du test probatoire. Des équivalences permettent d'intégrer l'École en 2^{ème} ou en 3^{ème} année du cycle.

Le 2^{ème} cycle comporte deux années, sanctionnées chacune par un diplôme. Organisé sur le modèle des Masters, le deuxième cycle de l'École du Louvre propose une première année axée sur la muséologie. Elle permet l'acquisition de connaissances dans le domaine des musées et du patrimoine. Elle comporte des enseignements magistraux, des séminaires répartis en deux options « objets » ou « médiation » et la rédaction d'un mémoire d'étude. La 2^{ème} année, réformée sur le modèle des Masters depuis la rentrée 2007, offre aux élèves la possibilité de se spécialiser dans le cadre commun d'un enseignement toujours fondé sur les collections, les musées et le patrimoine. Cinq parcours sont proposés : deux parcours dans le domaine de la recherche et trois parcours professionnalisants.

Le 3^{ème} cycle de trois ans clôture le cursus complet des études à l'École du Louvre. À l'issue de ce cycle, les élèves doivent soutenir le mémoire de recherche qu'ils ont rédigé sous la conduite d'un professeur enseignant à l'École du Louvre.

La « classe » de l'école du Louvre prépare aux concours de conservateur du patrimoine (spécialités "archéologie", "inventaire général", "musées" et "monuments historiques"). Elle est ouverte aux candidats au concours de conservateur territorial du patrimoine (personnels en poste dans les villes et départements). Être titulaire d'un diplôme universitaire (bac+ 4).

Les titulaires d'un Master ou d'un DEA d'Histoire de l'Art et d'Archéologie peuvent solliciter une entrée par équivalence en 3^{ème} cycle.

L'Institut National du Patrimoine prépare au concours de recrutement des futurs conservateurs du patrimoine de l'État, de la Ville de Paris et des collectivités territoriales et restaurateurs. Accès ouvert aux candidats titulaires d'une licence. 6 spécialités au choix (archéologie, archives, inventaire général, monuments historiques, musées, patrimoine scientifique, technique et naturel). Le site met en ligne les calendriers des concours de recrutement pour les conservateurs et restaurateurs de patrimoine www.inp.fr

Le concours de l'INP est accessible aux titulaires d'un Bac+3, mais 90% des lauréats sont issus d'un Bac +4/5. La formation idéale reste l'Histoire de l'art. 2 corps de métiers : conservateur d'État ou territorial. Le conservateur d'État est recruté par le Ministère de la Culture. Le poste est fonction du classement. Le conservateur territorial peut trouver un poste auprès des collectivités. L'évolution de carrière est plus rapide pour les territoriaux. De conservateur 2^{ème} classe, on passe à 1^{ère} classe, puis conservateur en chef. Les conservateurs d'État ont la possibilité de finir conservateur général.

L'École nationale des Chartes : accès en 1^{ère} année sur concours après le Bac ou une licence en 2^{ème} année. Enseignements centrés sur l'histoire, les lettres et l'histoire de l'art et préparant au Diplôme d'archiviste-paléographe et aux carrières de conservateur d'archives et de bibliothèque. L'école permet aussi l'accès à la spécialité archives de l'INP.
<http://www.enc.sorbonne.fr/>

IV) Foire aux questions

■ L'Histoire de l'Art à la fac ou à l'école du Louvre : quelle différence ?

À l'École du Louvre, l'enseignement, très exhaustif, est centré sur l'objet avec des visites dans les musées. À l'université, il est plus théorique. Les deux approches peuvent être considérées comme complémentaires. Il existe des passerelles permettant d'intégrer l'École du Louvre après des études universitaires en Histoire de l'art. Certains métiers liés au patrimoine (conservateur, animateur du patrimoine, guide-conférencier) nécessitent des connaissances approfondies en Histoire de l'art.

■ Le cursus proposé en Licence d'Histoire de l'Art est-il le même pour chaque université ?

Non, chaque université a sa propre spécificité malgré le tronc commun proposé en Licence. Ainsi l'ICP associe à son programme un module de Droit, des éléments d'Histoire purs (antique, médiévale...), un élément en anglais sur l'étude des images... Dans d'autres universités, il existe des programmes associant Histoire de l'art et archéologie, Histoire de l'art et arts du spectacle, etc.

■ Quel niveau d'études pour devenir conservateur de musée ?

Le concours d'entrée à l'Institut national du patrimoine, très sélectif, est accessible après un Bac+ 3.

■ Le fait de suivre un double cursus à la fac ouvre-t-il plus de portes ?

Oui, bien entendu : une double formation ou une formation pluridisciplinaire est fortement conseillée. C'est la raison pour laquelle l'ICP, dès la licence, propose un cursus pluridisciplinaire : du Droit et des langues associés à l'Histoire de l'Art.

■ Écoles spécialisées ou études universitaires : que choisir ?

En fait, grâce aux admissions parallèles, ces deux cursus sont considérés comme complémentaires. Tout dépend du métier envisagé et de la spécialisation souhaitée.

■ Existe-t-il un cursus spécifique pour se former aux métiers du management culturel ?

Non, certaines universités proposent des masters professionnels spécialisés dans le domaine. La mention détermine le type de spécialisation, à l'exemple de l'ICP qui propose un master professionnel Ingénierie et management de projets touristiques. Nombreuses, les formations en master aux métiers du patrimoine proposent différentes spécialités (élaboration et conduite de projets de préservation, de gestion culturelle et touristique, de mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes).

V) Sites web utiles et Bibliographie

■ Sites internet

-Les métiers du patrimoine : descriptif très détaillé sur le site du Ministère de la Culture
<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/musee-patrimoine.htm>

-Centre National de la Fonction Publique Territoriale (Cnfpt)

10-12, rue d'Anjou - 75008 Paris - Tél. : 01 55 27 41 61 Et le <http://www.cnfpt.fr/fr/accueil.php>

■ Bibliographie

-Les métiers de la culture et du patrimoine, Onisep, 2007

-Laurent Thévenin, Les métiers du patrimoine et de la culture, L'Etudiant, 2007

VI) Exemples de Postes / Métiers

Animateur du patrimoine

L'animateur du patrimoine est chargé de communiquer sur le patrimoine de la ville où il travaille. Dans ce cadre, il édite des publications, organise des expositions, des visites-conférences etc. En tant que responsable du service patrimoine, il gère un budget, encadre les guides conférenciers et dirige des recherches.

Il est recruté sur concours locaux du réseau "Villes et pays d'art et d'histoire". Le concours est notamment accessible aux diplômés Bac+3 en histoire, histoire de l'art.

Conservateur du patrimoine

Le conservateur du patrimoine peut être spécialisé : archéologie, monuments historiques, inventaire général des richesses artistiques (recensement du patrimoine hors musées), musées (préparation des collections...), archives et bibliothèques. Il encadre également le personnel et occupe des fonctions de gestionnaire.

Il a pour fonctions, l'étude, le classement, la conservation, la mise en valeur du patrimoine et la transmission au public de ce patrimoine. Ces professionnels sont recrutés sur concours par le ministère de la Culture et les collectivités territoriales. Le concours de l'Institut national du patrimoine est accessible à Bac+3 (Histoire de l'Art, Ecole du Louvre..). La réussite du concours nécessite des connaissances poussées en Histoire et en Histoire de l'Art.

Guide-conférencier

Le guide-conférencier oriente et commente les visites de groupes sur les sites historiques, dans les musées et les expositions. Le réseau "Villes et pays d'art et d'histoire", qui recrute régulièrement, emploie 1 100 guides. Des examens d'aptitude sont organisés par les communes ; les candidats admis sont ensuite employés comme vacataires.

Formation : niveau Bac+4 en Art ou Histoire de l'art, ou 2^{ème} cycle à l'école du Louvre exigé. Des écoles privées forment également aux métiers de l'art et du patrimoine : l'EAC, l'Icart, l'Isa, l'École de Condé...

Pour en savoir plus, consulter le site : <http://www.culture.gouv.fr/culture/min/index-dmf.htm>

Attaché culturel

Dans les très gros postes diplomatiques, comme les Etats-Unis par exemple, il peut relayer l'action du conseiller culturel dans les grandes villes du pays. Il peut également travailler au sein d'un institut ou d'un centre culturel et contribuer à diffuser la langue et la culture françaises. Les attachés culturels sont souvent des fonctionnaires détachés des autres ministères, en grande majorité des enseignants, plus rarement des contractuels.

Médiateur culturel/Manager culturel/Consultant

Le médiateur culturel, intermédiaire entre le public et l'œuvre, exerce un métier très diversifié qui va de la communication à l'organisation du projet culturel. Il peut travailler dans un musée, dans une compagnie théâtrale, pour une municipalité etc.

Le manager culturel est au service d'une association, d'un théâtre, d'un centre culturel, d'une ville, d'une entreprise culturelle ou d'une fondation. Il conçoit un projet avec un budget qui lui est associé.

Le consultant culturel ou ingénieur culturel travaille en amont du manager en calculant le coût et les investissements nécessaires au projet. Il est souvent employé par une collectivité territoriale, des musées, des galeries ou un média afin d'optimiser au mieux l'argent investi.

Assistant qualifié de conservation, spécialité musées (patrimoine)

Fonctionnaire territorial de catégorie B, l'assistant qualifié peut prendre part à la conservation et la valorisation des collections du musée ou être en charge de l'accueil du public.

Assistant qualifié de conservation, spécialités archives, bibliothèque et documentation (patrimoine)

Fonctionnaire territorial de catégorie B, l'assistant qualifié exerce des responsabilités techniques supérieures. Dans les services d'archives, il contribue au traitement, à la mise en valeur et la conservation des documents.

Dans les bibliothèques, il assure la promotion de la lecture publique et pourra, par exemple, avoir la responsabilité du secteur jeunesse et gérer les acquisitions, le budget et l'accueil du jeune public. Dans les centres de documentation, il sera plus particulièrement en charge de la recherche documentaire.

Conservateur du patrimoine, spécialité monuments historiques (patrimoine)

Le plus souvent affecté dans une Drac, le conservateur des monuments historiques est chargé de la conservation des monuments historiques, une mission qui s'articule autour de trois grands pôles.

-Les missions : le recensement. Assisté de documentalistes, il parcourt le secteur dont il a la charge afin d'effectuer le repérage et l'étude des monuments, sites et objets à protéger. Avec ses collaborateurs, il mène les procédures de classement et d'inscription et traite les demandes de subvention émanant des propriétaires. Il est également chargé de l'élaboration des dossiers destinés à la Corephae, la Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique.

-Les travaux : interface entre les différents acteurs de la conservation et de la restauration des monuments historiques des sites et des objets, les collectivités territoriales et les propriétaires, le conservateur des monuments historiques élabore les programmes de restauration, puis assure le suivi et le contrôle des travaux entrepris sur les monuments protégés.

-L'animation : parallèlement à ses autres missions, le conservateur contribue à la mise en valeur des monuments en impulsant ou soutenant les différentes actions menées en faveur de l'animation des monuments.

Chef de projet Culture (Chef de mission culture, Chargé du développement culturel, Conseiller culture, Coordonnateur de projet culturel)

Dans un champ d'action particulier, il organise, suit et valorise les manifestations et les équipements. Il communique et organise la pratique artistique dans un champ particulier (arts plastiques, audiovisuel, spectacle vivant, cultures urbaines, etc.) ou vers un public spécifique (milieu scolaire)

Responsable mécénat

En accord avec les dirigeants d'entreprise, il attribue un soutien financier ou matériel à des artistes. Le responsable mécénat évalue l'intérêt des partenariats sur le long terme.